

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Page: endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Chronique, 721. — Nouveaux décrets de la S. Congrégation des Rites, 725. — Les partis politiques en Belgique, 727. — L'Œuvre de la Propagation de la foi, 727. Le régime parlementaire, 727. — A travers Rome, 727. — Lettre à un Libre Penseur, 730. — La mission d'Islande, 735. — Cérémonie religieuse, 736. — Memento hebdomadaire, 736.

Chronique

Un prêtre français, l'abbé Meignan, vient de publier un livre qui fait sensation, et dont le succès promet d'être plus qu'ordinaire. Il a pour titre : " Etudes sur l'Américanisme. Le P. Hecker est-il un saint ? "

Ce succès n'a rien qui doive étonner, puisque cet ouvrage traite une question pleine d'actualité et dévoile ce qu'on peut appeler le fond de l'Américanisme, en train de faire plus de dupes qu'on ne pense. Il était temps de montrer jusqu'où peut conduire l'Américanisme, car déjà ces idées sont entrées dans l'ordre des faits par le Congrès des religions tenu à Chicago en 1894, et qu'on a eu l'intention de renouveler à Paris en 1900.

Pour l'information de nos lecteurs, nous reproduisons la lettre que l'évêque d'Annecy a écrite à l'auteur, qui lui a adressé un exemplaire de son livre.

" . . . Les prêtres qui se sont donné la tâche de concilier les extrêmes, la foi catholique avec le monde intellectuel et social qui a rompu avec notre sainte foi, ces prêtres . . . ont été tout

heureux de saluer en lui (le P. Hecker), un homme, un prêtre qui peut accrédi-ter leurs idées téméraires.

“ Il apporte une conception nouvelle de la vie religieuse et des religieux, une conception nouvelle du gouvernement des Églises et bientôt de l'Église universelle. Hecker est un saint, se sont-ils écriés ; il est donc le réformateur attendu. Les vertus qui font le catholique, l'humilité, la dépendance de l'esprit vis-à-vis de l'autorité souveraine dans les matières de foi ou tenant à la foi, l'obéissance proprement dite, vont donc revêtir une forme nouvelle ; elles conserveront leur nom après avoir perdu tous leurs caractères essentiels.

“ Les hommes si dangereux, que je signale ici, abritaient ainsi leurs doctrines sous le nom et les vertus d'un saint, et d'un saint donné par Dieu comme le réformateur qu'attend l'époque actuelle.

“ J'estime, M. l'abbé, que vous avez fait une œuvre très utile en prouvant d'une manière inéluctable que le P. Hecker n'a pas été un saint. Il ne saurait donc être un réformateur . . . ”

Nous ne croyons pas, écrit une Revue religieuse, qu'il ait été publié, depuis le Concile, un livre qui s'impose autant à l'attention du clergé et des fidèles instruits, de ceux surtout qui lisent les revues et les journaux où le P. Hecker a été présenté comme un prophète envoyé de Dieu pour prêcher une spiritualité nouvelle et guider l'Église dans le monde social et religieux qui se lève, disent-ils, et où elle doit se faire une place en se conformant aux idées du siècle, au lieu de travailler à conformer le siècle aux idées éternelles.

C'est donc un ouvrage que le clergé et les fidèles du Canada peuvent aussi lire avec profit, car il n'est pas impossible que l'Américanisme ait déjà déposé des œufs dans quelques recoins de notre société.

Si les socialistes ont perdu aux dernières élections quelques-uns de leurs chefs, il n'en est pas moins vrai qu'ils ont recueilli un demi million de suffrages de plus qu'il y a quatre ans, et qu'ils comptent actuellement un peu plus d'un électeur sur dix. Cette progression commande l'attention de tous ceux qui savent ce que serait pour la société la perte de ces trois grands biens, la propriété, la famille et la religion, que le socialisme veut également abolir.

Les élections qui viennent d'avoir lieu en Belgique ont mani-

festé le même danger. Le *Bien Public* formule en ces termes la conclusion qu'il en tire : " Le socialisme est et demeure le grand péril de notre situation intérieure. "

Et il en accuse l'école.

" L'école, dit-il, est le moule où se pétrissent, se façonnent, intellectuellement et moralement, les jeunes générations et dont elles gardent l'ineffaçable empreinte. C'est là que se forment les futurs citoyens que la loi, quelques années plus tard, armera du bulletin de vote et qui pourront exercer une influence décisive sur les destinées du pays.

" Sous l'empire de ses préjugés sectaires, le libéralisme s'est évertué à déchristianiser l'école populaire, d'abord administrativement et sournoisement, ensuite législativement et d'une manière plus ouverte. C'est la faute de son imprévoyance ; c'est le crime de son impiété.

" Il est arrivé ce qu'il était trop facile de prévoir : l'école neutre est devenue la pépinière du socialisme, et son meilleur, son plus actif, son incessant moyen de propagande. C'est ce que les chefs du socialisme ont eux-mêmes proclamé mille fois sans détour ; c'est ce que les faits attestent avec une évidence plus irrécusable encore.

" Telle est la principale cause des progrès rapides et considérables du socialisme dans nos contrées. Nous subissons *électoralement* ce que d'aveugles gouvernants ou législateurs avaient préparé *scolairement*.

" Le mal, issu de cette tentative d'empoisonnement scolaire, eût été beaucoup plus grave encore, il serait peut-être devenu irrémédiable, sans la force de résistance d'un tempérament national séculièrement catholique, sans l'énergique et salutaire réactif de l'enseignement libre et enfin sans la nausée libératrice de 1884 qui permit à la Belgique de rejeter une grande part du poison. Mais il demeure que dans un trop grand nombre de centres importants, l'école publique est la couveuse officielle du socialisme et que cette œuvre de multiplication intensive s'accomplit aux frais des contribuables et sous les auspices du gouvernement.

" Oui ou non, avons-nous raison de dire qu'une pareille anomalie est, en un certain sens, absolument monstrueuse et bien faite pour alarmer tous ceux qui s'intéressent à l'avenir paisible et prospère de notre pays? . . .

“ Est-il admissible que l'autorité continue à patronner un enseignement dont le plus clair résultat est de recruter, en nombre toujours plus grand, d'irréconciliables ennemis de l'autorité ? Est-il possible que la société continue à fournir des armes à ceux qui sont avant tout déterminés à s'en servir contre elle ? . . . ”

Ces considérations méritent d'être méditées, et démontrent bien l'avenir que prépare à tout pays l'école neutre ou sans Dieu, qui finit toujours par n'être qu'une école d'impiété.

La Chambre hollandaise a discuté dernièrement la question des immunités ecclésiastiques en matière militaire. Un amendement avait été déposé, à ce sujet, par un député radical et un socialiste tendant à supprimer l'immunité des membres du clergé et des ordres religieux. Cet amendement a été vivement combattu par M. l'abbé Schaeapman et par le Ministre de l'intérieur.

“ Sur interpellation de M. l'abbé Schaeapman, le ministre a formellement déclaré que *jamais le gouvernement ne proposera une modification à la disposition réglant les immunités ecclésiastiques*. Le ministre estime que *ces immunités sont nécessaires dans l'intérêt de la paix publique*.

“ L'amendement Pyttersen-Troelstra a été rejeté par 79 voix contre 15 voix (radicaux et socialistes); la Chambre compte 100 membres.”

Le parlement suédois n'est pas aussi tolérant, car il vient d'accepter, à une très forte majorité, un projet de loi déposé par M. Gilljam, ministre des affaires ecclésiastiques, et relatif à la police du culte catholique. Le fanatisme luthérien a été pendant très longtemps tout-puissant en Suède. On croyait qu'il avait disparu ; malheureusement il n'en était rien. Les libertés récemment conquises et qui avaient permis au catholicisme de s'installer de nouveau dans le royaume de Suède, depuis les temps de Gustave Waza, ont paru dangereuses. Par la nouvelle loi, le clergé catholique serait soumis à l'arbitraire des autorités administratives ; entre autres prescriptions contraires à la discipline catholique, il serait interdit de procéder au baptême des enfants issus des mariages mixtes, nonobstant la volonté contraire des parents.

Ces lois, qui paraissent inspirées par la récente législation politico-religieuse de la Hongrie, si elles étaient définitivement adoptées par la Chambre basse du Riksdag, mettraient la Suède

sur le même rang que la Russie, au point de vue de la liberté religieuse pour les catholiques.

Ces dispositions du gouvernement suédois sont d'autant plus dignes d'être remarquées, qu'elles contrastent complètement avec les récentes résolutions votées par le Storting norvégien.

En Norvège, désormais, les catholiques jouissent légalement de tous les avantages qu'ils possédaient en fait. La liberté la plus complète leur a été accordée ; la seule restriction qui existe encore est relative au séjour des Jésuites, et encore de nombreux symptômes font croire que cette dernière interdiction sera bientôt levée.

Ces deux pays, politiquement unis, suivent chacun une direction fort différente.

25 juin 1898.

Nouveaux décrets de la S. Congrégation des Rites.

1. Le Rituel romain au titre : *Ordo ministrandi Sacram Communionem*, porte ces mots : Le Prêtre de retour à l'autel peut dire : *O sacrum convivium*, etc. Ces prières doivent-elles se dire les mains jointes, avant de couvrir le ciboire et avant l'ablution des doigts ?

La S. Congrégation répond : Non, ces prières ne doivent pas se dire les mains jointes avant de couvrir le ciboire et de se purifier les doigts ; elles se disent pendant qu'on se purifie et qu'on s'essuie les doigts.

Relativement aux génuflexions à faire, la S. Congrégation déclare qu'on doit faire une première génuflexion quand, après la Sainte Communion, on a déposé le saint ciboire sur l'autel, avant de le couvrir, et une seconde génuflexion, quand on a placé le ciboire dans le Tabernacle, avant de fermer celui-ci. (Parisien. 14 Jan. 1898).

2. Pour la Bénédiction du S. Sacrement, le Diacre assistant prend l'ostensoir et le remet au célébrant ; faut-il observer le rite prescrit pour le Jeudi-Saint d'après lequel le célébrant reçoit l'ostensoir à genoux, ou suivre le Cérémonial des Evêques qui prescrit au célébrant de prendre lui-même l'ostensoir ?

La S. Congrégation répond : Qu'on observe la prescription du Cérémonial des Evêques (Lib. II, ch. 33, § 27), ou qu'on

suive l'usage de Rome où le Diacre remet l'ostensoir au célébrant ou le reçoit de ses mains, tous deux restant debout.

Diaconus ostensorium celebranti tradere vel ab eodem recipere potest, utroque stante. (14 Janv. 1898).

3. Est-il permis de chanter des cantiques en langue vulgaire ?

1° A la messe solennelle, pendant la distribution de la Sainte Communion, lorsqu'elle dure un temps assez long ?

2° Pendant la Procession du T. S. Sacrement pour alterner avec les chants liturgiques ?

La S. Congrégation a répondu à ces deux questions : *Cela n'est pas permis* (Parisien. 14 Jan. 1898).

4. On a demandé si des Litanies non Liturgiques, mais approuvées par l'Evêque pour la récitation privée, sont défendues si strictement qu'il ne soit pas permis à des Religieuses ou à des Instituts religieux de les réciter ou de les chanter en particulier comme toute autre prière vocale ; — s'il leur est permis de les chanter ou de les réciter en *commun*, au chœur ou à l'Oratoire ; — s'il est permis aux fidèles de les chanter ou de les réciter à l'église, soit en particulier, soit en commun à la manière d'une prière quelconque.

La S. Congrégation a répondu le 11 février 1898 : les Litanies non liturgiques, approuvées par l'Ordinaire, ne sont pas tellement interdites qu'on ne puisse les chanter ou les réciter en *particulier* ; — elles sont si strictement défendues qu'il n'est pas du tout permis de les réciter ou de les chanter en *commun* au chœur ou dans un Oratoire public ; — les fidèles peuvent les réciter ou les chanter dans une église *privatim* ; il ne leur est pas permis de le faire *communiter* (en commun).

5. Dans un grand nombre d'églises ou d'oratoires, en France, il est d'usage de placer entre deux verres, convenablement rapprochés, la sainte Hostie, qui doit être exposée dans l'ostensoir, et, après l'exposition, de la remettre dans le tabernacle, sans la placer dans une boîte d'argent ou custode. *Cette pratique est-elle permise ?*

La Sacrée Congrégation des Rites a jugé qu'il fallait répondre au doute : *Oui, pourvu que la sainte Hostie soit bien enfermée dans les deux verres, et que, selon les décrets déjà portés, elle ne touche pas les verres.*

Cette réponse est du 14 janvier 1898.

Les partis politiques en Belgique

Il n'y aura plus bientôt en Belgique que deux partis : les catholiques et les socialistes.

Le parti libéral, tout-puissant il y a quinze ans, a cessé d'exister. Les libéraux sectaires ou radicaux sont tombés dans le parti socialiste, et les libéraux qui font passer la religion avant les intérêts politiques, ont rebroussé chemin et sont allés se fondre dans le parti catholique.

La marche ascendante du socialisme est destinée à produire le même résultat dans tous les pays.

L'Œuvre de la Propagation de la foi

La recette a été pour 1897, de 6.772.879.52 francs, c'est-à-dire un peu plus de un million de piastres. Pendant la même année, les sociétés protestantes ont recueilli pour leurs missions : 7.948.480 louis sterling, ce qui fait un peu plus de cinq millions de piastres.

Le régime parlementaire

“ Je ne saurais m'empêcher de penser, disait Lamennais, que Dieu a permis l'invention du représentatif dans un siècle d'orgueil, afin d'humilier les hommes en leur montrant jusqu'où peut *aller* la bêtise humaine.

A TRAVERS ROME

I. — *Le Capitole.*

Le touriste curieux d'émotions esthétiques et soucieux de s'arracher à la dégoûtante banalité des quartiers modernes où l'affiche étale ses provocantes insanités, où le beuglement des conducteurs de tramways annonce l'approche d'un danger, où enfin l'inévitable gommeux engoncé dans son col parfaitement calandré promène sa prétentieuse nullité, réserve une de ses premières visites pour la célèbre colline qui, pendant sept cents ans ; fut comme le palladium de la république romaine, et garda, aux yeux de l'univers étonné, son prestige religieux et militaire

Le Capitole ! C'est sur ce mont que se retranchaient les premiers pères et laboureurs du *Latium* pour défendre leurs troupeaux et leurs champs contre les Albains leurs rivaux. C'est là qu'ils prirent conscience de l'instinct de propriété et qu'ils acquirent cette combativité qui devait permettre à leur orgueil les espoirs les plus audacieux et garantir à leur ambition les plus vastes et les plus solides conquêtes.

Une rampe roide, encadrée de verdure, conduit à l'esplanade. En gravissant péniblement cette montée, l'on donne dans un chassé-croisé d'allants et venants qu'il est intéressant de distinguer et de caractériser. Il est rare que vous ne voyiez descendre ou monter un groupe d'Anglaises en chapeau canotier, le "Baedeker" à la main et la jumelle en bandoulière. Elles vont, rigides et glaciales, le menton anguleux, la poitrine haute, à grandes enjambées. Elle n'ont pas de patrie ; la patrie pour elle, c'est là où il y a du rosbif, de beaux sites ou de vieux monuments. Près d'elles glisse un "frate", un fils de saint François, un pauvre Franciscain en sa bure brune, l'air méditatif ou le regard franc, tout à sa vie étroite et pieuse. Des écoliers chargés de cahiers passent en faisant sonner leurs joyeux rires ; ils sont coiffés d'un béret planté crânement à l'arrière de la tête et qui découvre, sur le devant, une touffe de cheveux noirs gracieusement frisés. Un garçon boucher porte, sur un long plateau de bois, la viande aux clients ; il est d'un type admirable, de ce joli teint olive pâle qui fait rêver les peintres. Ses yeux, deux globes d'opale pur où s'enchaînent deux prunelles noir velouté, languides de passion somnolente. C'est le type romain déjà remarquable et distingué au temps d'Horace qui se disait

Spectandum nigris oculis nigroque capillo.

Après avoir observé, en dilettante amoureux des contours et des nuances, cette fleur de nature qui est ouvrière de beauté, j'arrête aussi avec complaisance mes regards sur la statue de Cola di Rienzi qui se dresse parmi les massifs gazonnés, à gauche de la montée. En bronze imitant l'antique, elle est superbe de vie et de mouvement. Le farouche tribun qui, le premier, souleva chez les Romains du XIV^e siècle les idées d'indépendance et le ferment de révolution contre la Papauté alors exilée à Avignon, est encapuchonné dans sa souquenille courte. Tous les traits de son visage trahissent la haine, la colère, l'ambition mal dissimulée. La main droite se lève frémissante dans la di-

rection du Vatican où trône aujourd'hui le Pontife auguste et pacifique, le prince des intelligences.—L'épée de Rienzi s'est brisée contre le roc. La Papauté, découronnée de son prestige de pouvoir temporel, voit s'agenouiller maintenant devant elle tous les rois de la terre. Les fils du Prophète et les fils de Bouddha sont fascinés par la grandeur rayonnante de Léon XIII et lui envoient leurs hommages émus d'admiration et de respect.

Quelques pas plus haut, dans une grotte artificielle, les nouveaux maîtres de Rome élèvent un aigle, en souvenir de l'impérial oiseau qui mena si longtemps les légions romaines à la conquête du monde. Il était fier et puissant, l'aigle ancestral, lorsqu'il tenait dans ses serres les foudres qui terrifiaient l'univers, et qu'il volait, rapace et hardi, de Rome, à Carthage, en Sibérie, en Gaule, en Bretagne, sur le Rhin, et jusque chez les redoutables Germains. Mais l'aigle prisonnier de la colline du Capitole n'ose pas se montrer. Penaud et déplumé, il est grêle, souffreteux, misérable. Un vautour d'Abyssinie lui a sucé trop de sang. Il symbolise encore, ce pauvre aigle, dans son aspect minable, la jeune monarchie italienne, isolée en Europe et agonisant de consommation.

Une autre grotte, sous les lauriers, — ô ironie des choses! — sert de logis à une famille de loups. Ils sont trois, le mâle, la femelle et le petit. Les révolutionnaires ont voulu, en instituant cette coutume de nourrir, aux frais du municipe, un couple de l'espèce, affirmer par cet animal leur indépendance vis-à-vis de la Papauté et leur respect pour l'ancienne et d'ailleurs énigmatique tradition qui fait de Romulus et de Rémus les nourrissons d'une louve des bords du Tibre. Cette enfantine superstition pour les données de la fable serait ridicule si elle n'était sotte; car à quiconque voudra bien rapprocher le mot *lupa* de son dérivé *lupanarium* il sera évident que Rome n'a pas à s'honorer de la nourrice des deux frères. Ce fut probablement une de ces abjectes drôlesses qui vivent au dernier rang de la société, que cette compatissante louve qui allaita maternellement les deux petits abandonnés par une union de hasard.

Ajoutez que d'assister à certaines scènes, plutôt intimes, de la vie de ces animaux, c'est là un spectacle fort moral et fort instructif, une leçon de choses qui parle et qui est de nature à satisfaire un peu bien tôt la malsaine curiosité des enfants du peuple romain.

Pauvre peuple romain, qu'as-tu fait de ta gloire et de ton orgueilleuse devise ? S. P. Q. R. *Senatus populusque romanus*, lisons-nous sur les képis et sur les plaques de ceinturon des fonctionnaires municipaux. Quelle dérision ! Ce peuple qui jadis, par l'organe du Sénat, dictait ses lois à l'univers, il est le rebut de l'Europe. Dans la campagne les paysans, écrasés d'impôts, se nourrissent de tigés, de choux et d'herbes, se ruent, tels que des loups affamés, sur les greniers communaux. Quel rapprochement sinistre ! Vous ne l'aviez pas prévu, ô législateurs de la Rome rachetée ! La louve du Capitole qui a de la chair fraîche à satiété est plus heureuse que les humains de la campagne romaine qui disputent à grand'peine au fisc le soutien de leur misérable existence. Et le produit de tant de fatigues humaines ne sert qu'à entretenir la mégalomanie dépensière de l'État, jaloux de faire oublier, par la magnificence de ses édifices, par de rares et pharisaïques largesses, les bienfaits du gouvernement pontifical. O famélique loup des bois de l'Apennin, souviens-toi que c'est François, le pauvre d'Assise, qui a adouci tes mœurs, corrigé ta rudesse native et mâté ta rapacité. Tu veux échapper à l'action civilisatrice de l'Église, mais elle t'enveloppe et te pénètre de toutes parts. Tout ce que tu as de bon, de pur, de sublime et d'idéal, ô Italie, c'est au christianisme, c'est à la Papauté que tu le dois. L'histoire est là qui l'atteste, *testis temporum, lux veritatis*. Ne rougis pas de tenir de l'Église et de Dieu les glorieux apanages de l'art, de la sainteté, de la beauté ! . . .

(A suivre)

LETTRE À UN LIBRE PENSEUR

sur le

ROLE DE L'ÉGLISE ET CELUI DE SES ADVERSAIRES

DANS L'HISTOIRE DE FRANCE

(Suite)

Je termine ici ma thèse sur le rôle de l'Église et celui de ses adversaires dans notre histoire, et je conclus comme Taine, qui ne voyait de salut pour la société contemporaine que dans le retour au christianisme.

J'arrive maintenant aux objections de votre lettre.

Vous dites que nous ne valons guère mieux, aujourd'hui, que les anciens. Vous avez raison. Mais, pourquoi ? Parce que nous sommes redevenus païens comme eux. Cela appuie ma thèse.

L'Église, seul élément moralisateur resté debout, est poursuivie, traquée, calomniée. Pendant que nos prêtres continuent d'instruire et de moraliser, que nos missionnaires continuent de verser leur sang pour éclairer des âmes et sauver des corps de l'esclavage, nos gouvernants aveugles spéculent sur l'ignorance, les passions, la faiblesse humaine. Ils persécutent l'Église qui a fait la France, sa civilisation et sa gloire.

Je ne nie pas, cher monsieur, nos progrès matériels et scientifiques. Mais sont-ils une compensation à la perte des mœurs, de l'honneur et de la liberté ?

C'est avec raison que vous vous préoccupez du point de vue scientifique ; mais bien que la science ne soit pas le domaine exclusif de l'Église, ni son but principal, ce serait une erreur de croire qu'elle y soit indifférente ou hostile. Le Moyen âge le prouve par ses savants, ses philosophes, ses poètes, ses génies novateurs que j'ai cités. Le positiviste Auguste Comte l'a formellement reconnu. Ils ont été les restaurateurs de la science antique, les pères de la science moderne. Leurs continuateurs Kepler, Newton, Copernic, Galilée, Pascal, Euler, en ont reculé plus loin les bornes.

Il n'est pas nécessaire d'être un savant soi-même pour savoir que de nos jours la chaîne des savants chrétiens a été renouée par les Leverrier, les Baptiste Dumas, les Cuvier, les Sainte-Claire Deville, les Secchi, les Claude Bernard, les Biot, les Ampère, les Frémy, les Lapparent, les Pasteur. Où sont leurs égaux dans le camp antichrétien ? Ils attestent la continuation de l'alliance de la science et de la foi, selon la constante tradition de l'Église. Tous les grands hommes des siècles passés ont été élevés par elle.

Aujourd'hui les maisons d'enseignement dirigées par des religieux tiennent, en dépit des laïcisateurs, un rang élevé dans les concours généraux, dans les admissions aux Ecoles normales, Polytechnique ou de Saint-Cyr. C'est là que sera le salut.

L'Église ne redoute pas la science, comme vous paraissez le penser. Pourquoi la craindrait-elle ? Pourquoi verrait-elle d'un mauvais œil ses découvertes nouvelles ? Aucune n'a encore

infirmé et ne pouvait infirmer ses dogmes qui sont des vérités d'un ordre *différent, non contradictoire*.

Serait-ce à cause du surnaturel que vous croiriez le christianisme incompatible avec la science ? Mais avec Dieu, le *surnaturel lui-même est naturel*. Vous ne pouvez pas plus l'éliminer que Dieu lui-même.

Chacun de nous doit la vie à son père et à sa mère, qui l'ont due à leur père et à leur mère, et ainsi de suite jusqu'à nos premiers parents. Mais ceux-ci à qui l'ont ils due ? Il faut dire qu'il n'y a pas eu de premier père, ni de première mère, ce qui est absurde, ou admettre la puissance créatrice suprême que nous appelons Dieu.

Eh bien, qu'y a-t-il de plus surnaturel que la création de l'homme et du monde ? Si incompréhensible que soit ce mystère, il faut bien l'admettre. Le monde et l'homme supposent Dieu, comme l'horloge suppose l'horloger.

L'explication publique est plus simple, plus claire, plus plausible que tous les systèmes inventés par de prétendus savants qui croient faire niche à l'Église, comme l'inventeur des atômes crochus s'accrochant fortuitement dans l'espace pour former l'homme.

Le transformisme et le darwinisme, autres systèmes inventés *a priori* contrairement aux règles de la méthode expérimentale, n'éclairent nullement la question de l'origine humaine.

Jouffroy a dit avec raison : *La religion seule résout bien des problèmes que la philosophie pose.*

Si vous ne pouvez éliminer la puissance divine, vous ne pouvez pas davantage la limiter. De là la possibilité du *mystère* et du *miracle* lui-même. Celui qui a créé le monde et lui a donné des lois peut évidemment les suspendre. La question du principe est indiscutable. Il ne restera à examiner que la question de fait.

Celse, Porphyre et Julien n'ont pas contesté l'authenticité des miracles de Jésus-Christ. Ils ont seulement essayé de les expliquer par la magie. Explication inadmissible ; la plupart des miracles évangéliques ayant eu un peuple entier pour témoin, et entraîné la conversion du monde. *A ces faits, dit Rousseau, reconnaissez le Maître de la nature, elle n'obéit pas aux imposteurs. Les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ.*

La religion chrétienne est la seule qui ait des preuves, disait

Fontenelle. Sans doute elle a ses mystères, mais la science n'a-t-elle pas les siens ? Frémy l'avouait dans un cours de chimie à l'école polytechnique à propos de la puissance catalytique.

Malgré les progrès admirables de la science, vous dites vous-même, qu'aujourd'hui comme au premier des jours *nous ne savons rien de rien*. La modestie siérait donc bien aux prétendus savants qui attaquent le christianisme sans le connaître, et méconnaissent ses bienfaits que l'histoire proclame.

Oui sans doute, l'Incarnation, la Rédemption sont des mystères, mais moindres que ceux de la création de l'homme et du monde. L'intervention divine explique les uns et les autres. Dès que Dieu entre en scène, le surnaturel est de droit, et son admission est rationnelle.

Le christianisme seul résout le problème de la destinée humaine d'une manière qui satisfait le cœur et l'intelligence. S'il ne s'accorde pas avec le rationalisme, qui est un système, il s'accorde très bien avec la raison, qui est une lumière.

Qui oserait nier cette lumière chez les génies chrétiens de Saint Augustin, Roger Bacon, Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin, saint Bernard, à Newton, Bossuet, Leibniz, Pascal Descartes, Cuvier, Chateaubriand, Bonald, de Maistre, Pasteur ?

Quand à ces noms on peut ajouter ceux de philosophes chrétiens comme Cousin, Jouffroy et Maine de Biran ; d'économistes comme Bastiat et Le Play ; d'historiens comme Augustin Thierry, Guizot, Cantu, Duruy, Lecoy de la Marche ; des penseurs comme Donoso Cortès, Balmès, Littré, de Tocqueville, quand on les voit revenir à l'Église après avoir surmonté leurs préjugés d'éducation, comment, cher monsieur, parler du *cerle étroit dans lequel l'Église voudrait nous tenir enfermés* ?

Sans doute on peut élever des objections contre le christianisme quand on ne le connaît pas. On peut en élever contre le soleil qui a des taches et des éclipses, contre la vertu qui a ses inconvénients. Mais depuis soixante ans que j'en écoute contre la religion, je n'en ai pas encore entendu d'insoluble, pour un homme de bon jugement au courant de la question. Il suffit de consentir à regarder par les deux bouts de la lunette.

J'ai été surpris et peiné de vous voir appliquer la qualification *d'entreprise financière* à l'Église, dont vous reconnaissez la mission de lumière et de liberté au Moyen âge. En quoi a-t-elle démerité depuis ?

Elle a pour ennemis les juifs, les francs-maçons et les protestants qu'elle a combattus et démasqués ; mais ils sont tous, plus ou moins, ennemis de notre patrie. Elle était clairvoyante et patriote en les combattant, nous sommes dupes en les subissant.

Depuis Judas livrant Jésus pour trente deniers, c'est le judaïsme qui n'a cessé de mériter l'appellation *d'entreprise financière*. Dans tous les temps, dans tous les pays, les juifs ont été expulsés pour leur exploitation des chrétiens. Leur religion la leur commande.

Il est écrit dans le Talmud (Ordin. I, Trait I, Dist. IV.) :

Dieu commande aux Juifs que, par tout moyen, par ruse, par violence, par usure, par dol, ils s'emparent des biens des chrétiens. Ils observent scrupuleusement cette recommandation. Voilà pourquoi ils possèdent tant de nos terres, de nos châteaux, de nos millions et de nos milliards.

L'Église, au Moyen âge, avait conquis les âmes et transformé la société par sa parole, ses vertus et son dévouement. Elle en a perdu un grand nombre depuis le paganisme déguisé sous le nom de Renaissance et de Révolution. La conséquence, vous la voyez vous-même, c'est la société menacée, gangrenée. Au fond, cher monsieur, nous sommes plus d'accord que vous ne pensez. Dieu veuille que les faits ne nous donnent pas trop vite et trop fort raison !

Je ne conteste pas qu'il y ait et qu'il y ait eu, dans l'Église, des membres indignes, ignorants ou sans foi. Il suffit qu'ils violent son esprit, ses préceptes et ses lois pour qu'on ne puisse, sans injustice, l'en rendre responsable.

A elle l'honneur et le mérite des institutions et des œuvres admirables qu'elle a produites en tout genre, des services et des bienfaits que l'univers lui doit, non la responsabilité du mal qu'elle ne peut empêcher même dans son propre sein. Les torts, les fautes de certains de ses membres sont la conséquence de la liberté et de la faiblesse humaines, non le fait de l'Église, depuis la trahison de Judas et le reniement de saint Pierre.

Il serait facile de répondre à toutes vos objections. Mais ma lettre est déjà bien longue et elle n'est pas émaillée par ces traits d'esprit qui font le charme des vôtres et les font trouver trop courtes. J'aurai atteint mon but, si j'ai su vous montrer, par les génies que je vous ai cités, et par leurs arguments, qu'on peut être un chrétien en même temps qu'un savant et un philosophe, et *parmi les premiers*.

CELA A ÉTÉ ET CELA EST, DONC C'EST POSSIBLE.

Malgré nos dissidences, croyez, cher monsieur, à mes meilleurs sentiments. Certes, je ne manquerai pas, à mon premier voyage à X. . . . , d'aller serrer la main que vous me tendez.

GEORGES ROMAIN

La Mission d'Islande

(Suite)

V

Dès lors s'ouvrit pour cette infortunée nation une ère de souffrances inouïes. Les douloureuses pages de la Pologne et de l'Irlande elles-mêmes n'offrent rien d'aussi lamentable.

Les hérétiques commencèrent par piller les églises et les monastères catholiques. On expédia à Copenhague d'énormes cargaisons de biens et d'objets précieux. Les terres, propriétés ecclésiastiques, furent confisquées par la Couronne. Tout le commerce islandais, rigoureusement monopolisé, passa aux mains d'exploiteurs étrangers. Des vaisseaux de guerre danois veillaient à l'observation de cette iniquité légale. Les compagnies privilégiées taxèrent les marchandises avec une injustice sans pareille. Pour les productions du pays, que les Islandais étaient tenus de vendre à leurs nouveaux maîtres, les malheureux ne recevaient que le cinquième, le huitième ou même le dixième de la valeur réelle. Par contre, les produits étrangers de première nécessité pour la vie, comme blé, farine, grains, etc., leur furent vendus, cinq, six ou même dix fois plus cher qu'auparavant ; ajoutez qu'il n'était pas rare de voir ces denrées arriver absolument gâtées. Une famine horrible s'en suivit : dans l'espace de quelques années, ce barbare monopole fit d'innombrables victimes ; 9.000 personnes moururent de faim.

Les insulaires tentèrent des efforts désespérés pour échapper à ces mortelles étreintes. Leurs plaintes furent étouffées. La famine devint permanente, et l'histoire de ces temps de servitude n'est qu'une série de misères qui défient toute description. Le peuple se soulevait sans cesse, avec l'énergie de l'agonisant qui repousse le suprême assaut de la mort ; chaque fois, il se voyait terrassé sans pitié par ses bourreaux. Aux jours de son indépendance, l'Islande avait compté 100,000 hommes libres ; vers la fin du siècle dernier, elle se trouvait réduite à 38,000.

(A suivre)

Cérémonie religieuse

Samedi dernier, fête de la Visitation de la Sainte Vierge, a eu lieu dans la nouvelle église des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, pour la première fois, une cérémonie de vêtue et de profession religieuse. Deux novices ont fait profession, et sept postulantes ont pris le saint habit.

Les nouvelles professes sont :

Melle Léa Piché de Montréal, en religion Mre Marie Eugénie de Jésus.

Melle Marie-Louise Plourin de St-Brieuc, France, en religion Sr Marie Ludovise de Jésus.

Les sept nouvelles novices portent les noms suivants :

Melle Juliette Narbonae de Montréal, Mre Marie de Notre-Dame della Strada.

“ Hectorine Guilbault des Grondines, Mre Marie du Bienheureux Gentil de Mathelica.

“ Anna Lebel de la Rivière du Loup, Mre Marie Iraïde de Jésus.

“ Bridget Dumas de la Grande-Anse N. B. Mre Marie de St-Vital.

“ Valéda Rousseau de Montréal, en religion Mre Marie du Bienheureux Marc.

“ Melle Alix Cinq Mars Sr Marie de Notre-Dame du Cap.

“ Palma Carrier Sr Marie de St-Onésyme.

La cérémonie à laquelle les gracieuses proportions du nouveau sanctuaire de S. Antoine donnaient un cachet particulier de beauté, a été présidée par le Révérend Mr P'ché, curé de Terrebonne, diocèse de Montréal.

Mr l'abbé Pâquet, aumônier des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, a fait le sermon de circonstance.

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à St-Méthode, le 10; à St-Paul de Montminy, le 12; à Mont-Carmel, le 14; à St-Vallier, le 16.